



J'ai perdu ma licence ou ma carte de niveau (brevet)

Je n'ai pas reçu, j'ai perdu, ma licence ou ma carte de niveau (certification), comment la recevoir ?

La carte de niveau est délivrée automatiquement lors de l'obtention de votre certification, tout comme la licence fédérale lors de votre première souscription.

Vous n'avez pas reçu votre carte alors que vous êtes licencié dans votre club ou vous avez passé votre certification **depuis moins de deux mois** : faites-le nous savoir, nous vous en ré-adresserons une nouvelle, **sans frais**, après que vous nous ayez transmis une demande confirmant votre adresse. Vous pouvez nous contacter via mail en précisant votre demande : licences@ffessm.fr.

Vous n'avez pas reçu votre carte et les démarches ont été effectuées **depuis plus de 2 mois** ou vous l'avez perdue, et vous souhaitez en obtenir une nouvelle : vous devez effectuer le règlement en ligne via carte bancaire en renseignant votre n° de licence dans le formulaire associé.

- Type de réédition :
 - Réédition d'une carte de licence : [Paiement en ligne](#)
 - Réédition d'une carte de brevet : [Paiement en ligne](#)

Si vous ne trouvez pas le brevet à rééditer, merci de contacter le service licences et brevets via licences@ffessm.fr

Pour toutes autres difficultés, merci de nous contacter directement via licences@ffessm.fr en précisant votre demande.

Délai d'obtention · Compter 3 à 5 jours ouvrés.